



EPC réalise un placement obligataire privé de 8 Millions d'Euros

Paris le 25 février 2016,

EPC a signé, conformément à l'autorisation renouvelée lors de l'AG du 24 juin 2015, le contrat visant à procéder au placement au format Euro PP d'un emprunt obligataire de 8 millions d'euros (format Euro PP) qui sera intégralement souscrit le 26 février par le Fond de prêt à l'économie Novo 1 conseillé par BNP Paribas Investment Partners et géré par France Titrisation.

Les obligations porteront intérêt à taux fixe et seront remboursables in fine le 28 février 2023.

Cette émission qui permet au groupe de diversifier ses sources de financement, constitue également une étape importante dans la reconnaissance, par les investisseurs institutionnels, de la qualité de la signature du groupe EPC.

Le produit de cette émission est destiné à soutenir les investissements à l'international du groupe EPC sur les marchés en développement.

EPC dispose en outre de la faculté d'ici à la fin du mois de juillet 2016 d'émettre des obligations assimilables pour un montant complémentaire de 7 M€, portant ainsi le montant total des deux tranches à 15 millions d'Euros. La tranche optionnelle est soumise à l'obtention de l'accord des actionnaires d'EPC lors de la prochaine assemblée générale, au respect de certains ratios et à un abondement complémentaire du FPE Novo 1 en 2016.

EPC a été assisté sur cette émission par BNP Paribas en qualité d'Arrangeur. Les volets juridiques ont été assurés par les cabinets Hogan Lovells et Eversheds. Le service financier est assuré par Société Générale Securities Services.